

Compte rendu de l'AG du 09/10/2018

Membres présents : 16
Représentés : 9

Le Président souhaite la bienvenue à tous et accueille Madame Couton, Maman d'un nouveau jeune de l'école de sport.

Jean-Claude se propose comme scrutateur.

Il s'exprime sur la difficulté du choix de la date de l'assemblée générale, considérant qu'il est difficile de rassembler à la fois les membres habitant St Jean et ceux qui n'y résident que l'été.

Le bilan chiffré des membres est :

69 membres inscrits individuellement

Et 27 familles qui représentent plus ou moins 70 personnes

Les élèves de l'école de sport sont au nombre de 25 dans les différentes disciplines

Il y a un équilibre entre les membres sortants et les nouveaux inscrits

Nous avons comptabilisé 29 bateaux de particuliers sur la plage cet été

Une légère baisse par rapport aux années antérieures.

La pratique de la voile bateau est en baisse, celle du paddle et de la planche, se maintient.

Les badges non restitués et non renouvelés par cotisation ont été désactivés.

Désormais la réactivation sera facturée 20 € ceci afin de compenser le coût de la prestation du professionnel.

Le Président nous rappelle l'historique du club et les différentes étapes depuis 1959 jusqu'à ce jour.

Il nous sensibilise sur l'importance de l'existence et de la fréquentation de notre club, qui représente la Fédération Française de Voile et facilite la pratique de la navigation

Malgré des circonstances qui nous empêchent le développement :

Le manque de surface disponible, problème existant aussi pour la base nautique

Sa situation géographique qui bien souvent fait que le club de voile est méconnu à St Jean.

Bilan école de sport

Le surf fait beaucoup d'adeptes [sport très mode]

9 adolescents en catamaran

8 « « « « « « « « en planche slalom

8 jeunes en « découverte »

Bilan sportif :

4 participants en Slalom au Raid île de Ré, Fort Boyard challenge, Wharf en Bretagne

Finale régionale à St Jean planches, dériveurs, optimists et catamarans,

10 participants à la fun cup.

Calendriers des régates 2019

24 mars régates de ligue catamarans
12 mai : Fun cup lors du Gliss Event
16 juin : régates de ligue planches à voiles
27 avril : régates départementales
Fin mai : stage école de sport

Suite à l'abandon par la fédération de vol libre de la section kite, celle-ci est reprise par la FFV. La création d'une section kite est envisagée au sein du club avec délivrance de licences. Les membres sont invités à en faire la promotion.

Rapport financier.

Pour la première fois les dépenses ont dépassées les recettes ceci du à l'achat de matériel et à l'entretien et renouvellement de gréements et voiles.

Ce déficit a été compensé par notre trésorerie excédentaire due à la vente l'année passée du zodiac et à un remboursement d'assurance.

Le quitus est donné et accepté à l'unanimité.

Un débat s'installe sur le besoin de subvention

L'utilité de faire plus de régates est formulée. Dans notre club et au niveau de compétition de notre club, les régates ne nous rapportent rien voir elles nous coûtent un peu.

La municipalité nous verse une subvention de 2000€ pour l'école de sport, le surcoût est apporté par les cotisations demandées aux familles concernées.

La cotisation est plus que raisonnable comparée à d'autres activités sportives, au regard de la qualité du matériel fourni et de la prestation réglée à la base nautique qui est notre prestataire.

Cette année aucune subvention exceptionnelle n'a été attribuée pour les régates.

Le débat sur une subvention exceptionnelle pour les compétiteurs est formulé.

Pour l'instant et au niveau de nos compétiteurs, le sujet ne se pose pas.

Un membre dont le fils est concerné signale que ce n'est pas une aide financière qu'il attend mais plus de conseils techniques sur les différents classements qui existent à la FFV.

Réélection du tiers sortant

Gisèle, Jean-Claude, Pierre.

Pierre ne se représente pas car il déplore qu'il n'y ait eu aucune convocation de réunion pour le conseil d'administration.

La réponse par les membres du bureau s'appuie sur le fait que nous nous voyons régulièrement au club lors d'interventions diverses telles que organisation de régates, entretiens et activités nautiques régulières. Cela est suffisant au bon fonctionnement du club dans lequel les membres du bureau et certains membres du conseil sont suffisamment impliqués (souvent les mêmes), si une réunion est souhaitée par un de ses membres, il en sera tenu compte.

Questions diverses :

Christophe Monaque aimerait savoir combien de familles vendéennes sont inscrites au club : 20 familles.

La séance est levée et se termine par le pot de l'amitié